



réhabilitation améliorée après chirurgie

LANCER LE PROJET DANS DE BONNES CONDITIONS

S'assurer que le projet réunit les conditions requises avant de le lancer.

La mise en place de la RAC nécessite un investissement certain sur une échelle de temps assez longue. Avant de se lancer dans une telle démarche, il convient de vérifier si les conditions fondamentales sont réunies.

La première condition porte sur le choix du geste sur lequel l'établissement veut mettre en place la RAC. Certains établissements souhaiteront démarrer sur plusieurs gestes en même temps, d'autres sur un simple geste en se limitant sur une fraction très fine de la patientèle éligible. Le choix du geste doit vraiment être laissé à l'appréciation de l'établissement sur plusieurs facteurs : le temps que l'établissement est en mesure de consacrer à la démarche, la capacité à constituer une équipe convaincue sur le geste concerné et la possibilité d'absorber le changement à l'échelle de l'établissement. De toutes les manières, il a été constaté à plusieurs reprises que se lancer sur un geste unique permet ensuite de stimuler les autres spécialités et de faciliter la mise en place pour les autres gestes.

La deuxième condition porte sur la constitution d'une équipe projet pluridisciplinaire. Celle-ci doit absolument être composée d'acteurs convaincus par la démarche et souhaitant s'y impliquer. Elle comprendra a minima :

1. Un chirurgien réalisant une activité non négligeable sur le geste ciblé
2. Un anesthésiste exerçant sur la spécialité concernée par la mise en place
3. Un représentant de la direction permettant de garantir l'implication institutionnelle de la direction. Plus généralement, au-delà de cette représentation, il est indispensable que la direction de l'établissement puisse suivre le projet et le valoriser en interne
4. Un représentant soignant pour faire le lien avec l'ensemble des étapes se déroulant dans les services. Les établissements ont très souvent choisi des profils « cadre » ou des profils « IDE de coordination ».

Par ailleurs, l'équipe projet doit également organiser un comité de pilotage permettant de venir présenter les résultats aux étapes clés et d'obtenir une validation institutionnelle pour les points qui le nécessiterait.

Pour finir, il est indispensable pour l'équipe projet de définir très clairement un calendrier précisant les différentes étapes liées au diagnostic et au travail sur le plan d'action. Chacune de ces étapes nécessitent de mener certaines réunions, et la prise de dates anticipées permet de s'assurer de la disponibilité des acteurs.